



CONSEIL POLITIQUE NATIONAL
COMITÉ EXÉCUTIF
SECRETARIAT À L'INFORMATION, À LA SENSIBILISATION ET À LA MOBILISATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 002/PLD/CPN/CE/SISM/2019

Conformément à la réglementation en vigueur, un complexe scolaire dénommé «Daressalam» a été fondé à Abéché, en 1996, par le Cheikh Tahir Abdelghani et fonctionnait depuis lors dans le respect total des lois et règlements de la République.

À chaque passage du Président Idriss Deby à Abéché (mars 2018 et février 2019) des conflits éclatent dans ce Complexe entre le fondateur du Complexe et les autorités locales qui disent tous agir sur instruction ferme et personnelle du Président.

En mars 2018, le Cheikh a été arrêté et détenu illégalement et arbitrairement dans un lieu tenu secret, en violation des dispositions constitutionnelles, pendant plusieurs mois.

Il avait été déféré devant un juge qui l'a inculpé pour motif de détention illégale d'armes. Le Cheikh, à son tour, a porté plainte contre les autorités d'Abéché pour accaparement de son Complexe scolaire et ses biens domaniaux. La justice lui a donné raison et l'a rétabli dans tous ses droits.

Lors du dernier séjour à Abéché, février 2019, le Président Deby est revenu sur le dossier du Cheikh Tahir Abdelghani et a nommé de manière illégale et en violation de l'arrêt judiciaire rendu par les tribunaux d'Abéché, une tierce personne à la tête du Complexe scolaire qui est un établissement privé et fondé par une personne privée !

Des femmes, élèves inscrites dans le Complexe, et des parents du Cheikh ont manifesté paisiblement contre cette ingérence intempestive du Président Deby dans le fonctionnement du Complexe scolaire.

Le Commandant de la légion de la Gendarmerie a envoyé ses éléments qui ont ouvert le feu sur les manifestants. Ils ont blessé dix femmes et procédé à l'arrestation de onze hommes.

Le Cheikh Tahir Abdelghani qui a élu domicile à N'Djaména depuis plusieurs mois vient d'être arrêté à son tour. Il serait incarcéré dans les locaux des Renseignements Généraux.

Devant cette situation qui risquerait de dégénérer si on ne prenait garde, le PLD :

- exige la libération immédiate et inconditionnelle des personnes injustement arrêtées ;
- exige la traduction devant les tribunaux des gendarmes qui ont ouvert le feu et blessé des femmes qui manifestaient paisiblement ;
- exige du Président Idriss Deby Itno de cesser toute ingérence dans le fonctionnement et la gestion du Complexe scolaire «Daressalam».

N'Djaména, le 28 février 2019

Le Secrétaire à l'Information, à la Sensibilisation et à la Mobilisation,

DJASSIRA NGAR

